

## LE BOURDON DE L'AVENT et les fans de jeux vidéo

Vos enfants ne savent pas quoi faire de leurs vacances ? Ils s'ennuient en attendant Noël et leurs cadeaux ? Pas d'inquiétude, le Bourdon fourmille d'idées ! Pour aujourd'hui, il a repéré le « Partygame » de la médiathèque L'Apostrophe, à Chartres. De 15 h 30 à 18 h 30, son espace numérique propose des jeux mul-

tijoueurs, « faciles à prendre en main », assure-t-elle, tant sur les consoles PS5 et XBOX que sur les Switch et Switch 2. Cela vous fait envie, à vous aussi, les parents ? Cela tombe bien, ce partygame est « tout public ». Cerise sur le gâteau, l'entrée est gratuite. « En cas de forte affluence, les sessions de jeux peuvent être écourtées », prévient la médiathèque.



**TOURISME. Chartres.** En 2026, C'Chartres Tourisme proposera une nouvelle programmation aux visiteurs, locaux ou touristes, avec « Le rendez-vous du mois ». Chaque mois sera consacré à une thématique spécifique. Ainsi, le 10 janvier, à 14h30, avec « le mois du partage », vous pourrez découvrir à la cathédrale de Chartres les traditions et symboles autour de la galette des rois. ■

## Chartres → Vivre sa ville

**URBANISME** ■ Ce futur équipement sportif représente un investissement de 15,8 millions d'euros TTC

# Coup d'envoi pour le gymnase des Clos

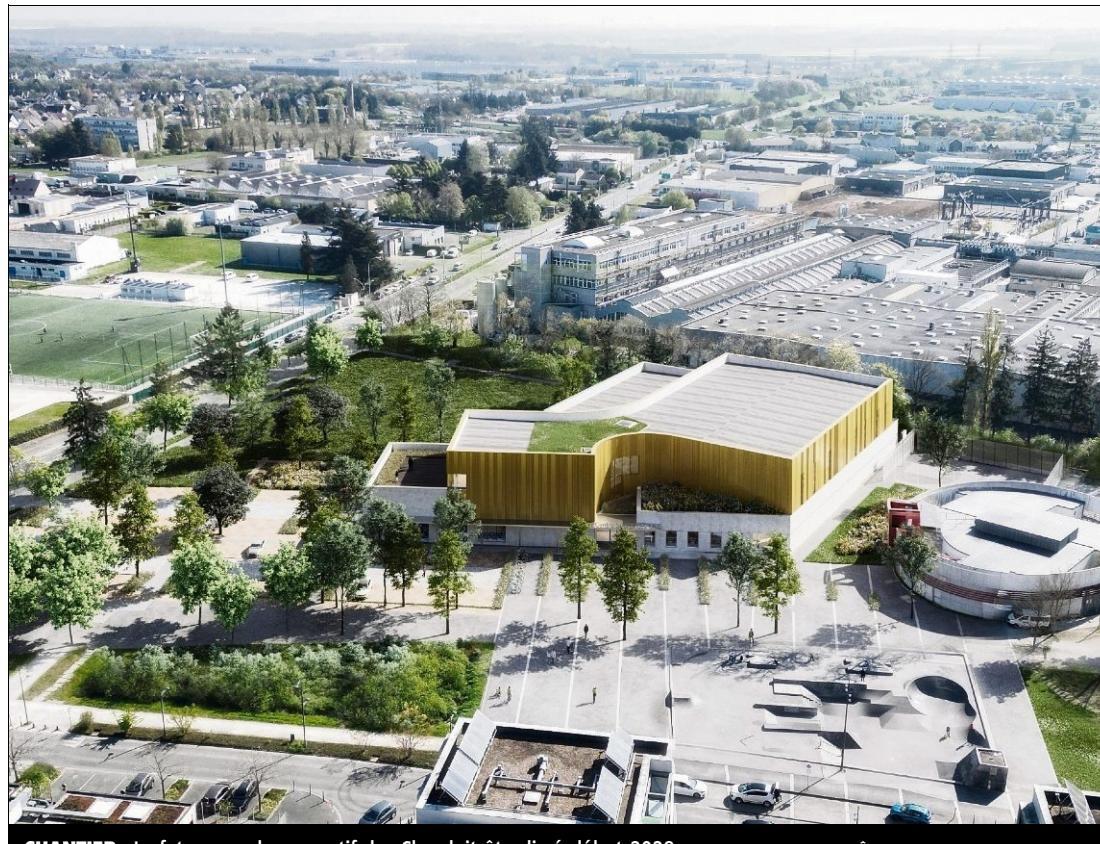
**La Ville de Chartres vient de déposer le permis de construire du futur complexe sportif des Clos. Les travaux débuteront au second semestre 2026.**

Christine Lejoux  
christine.lejoux@centrefrance.com

**N**ouveau tournant dans la transformation du quartier des Clos, au sud-est de Chartres, construit dans les années 1960. La Ville vient d'annoncer le dépôt du permis de construire du futur complexe sportif des Clos, prévu depuis 2007, dans le cadre du programme de renouvellement urbain mené avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). Les travaux de ce nouvel ensemble, à proximité du groupe scolaire Henri-IV et du mail des Petits-Clos, débuteront au second semestre 2026. La livraison est prévue pour « début 2028 ».

### Concertation

Voilà « un équipement qui manque cruellement à la vie de nos associations. Vivement la sortie de terre de ce complexe ! », salut sur Facebook le club MSD Chartres Handball. « Un projet correspondant aux attentes », renchérit l'Aïkido AS-PTT Chartres. Il faut dire que ce nouveau complexe sportif a été imaginé « en concertation » avec les habitants du quartier, les membres du conseil citoyen des Clos et les associations et clubs sportifs, souligne la Ville. Cons-



**CHANTIER.** Le futur complexe sportif des Clos doit être livré début 2028. DOCUMENT BOUYGUES BÂTIMENT CENTRE SUD-OUEST

truit par Bouygues Bâtiment, le nouveau complexe sportif comprendra une salle de boxe, une salle omnisports avec gradins, un dojo (salle d'arts martiaux) pour les sports de combat, une salle de danse et un terrain extérieur de basket 3x3 (une variante du basket).

S'y ajouteront un jardin avec 40 arbres replantés et 70 places de stationnement, grâce au réaménagement du parking.

Autant d'équipements dont les seuls travaux de construction représentent un investissement de 11 millions d'euros hors taxes.

### Trois millions d'euros de subventions

La somme s'élève à 15,8 millions toutes taxes comprises et en incluant les autres dépenses, comme les études et la maîtrise d'œuvre, détaille la Ville à L'Écho Républicain. Une premiè-

re subvention de l'Anru, de 3 millions d'euros, « est déjà acquise et des démarches de financement complémentaires sont en cours », ajoute-t-elle. « 15 millions ! », s'était cependant exclamé, lors du conseil municipal du 11 décembre, Ladislas Vergne, conseiller d'opposition sans étiquette (*notre édition du 13 décembre*). Il s'agit certes là du plus gros investissement prévu par la Ville pour les

trois prochaines années mais il est sans commune mesure avec les 80 millions d'euros de L'Odyssée et les 55 millions du Colisée, avait rétorqué le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges. Également conseiller municipal d'opposition, Jean-François Bridet (Chartres Écologie) avait, quant à lui, convenu « qu'il faut un bel équipement pour Les-Clos ». ■

**« Des locaux anciens, énergivores et trop étroits »**

En effet, « les associations et les clubs sportifs sont aujourd'hui dispersés dans des locaux anciens, énergivores et trop étroits », explique la Ville. C'est le cas de l'ancienne école primaire Charlie-Chaplin, 32 rue de Brétigny, qui accueille aujourd'hui des associations sportives, ainsi que le Centre de santé polyvalent du centre communal d'action sociale de Chartres. D'autres activités sportives se déroulent à la Maison pour tous des Petits-Clos. « Ce qui n'est pas forcément sa vocation », souligne la mairie. ■

### INFO PLUS

**Basse consommation.** À l'intérieur, le complexe sportif sera isolé pour limiter sa consommation énergétique. Des panneaux photovoltaïques seront également installés sur le bâtiment.

## ON EN REPARLE

# La population a baissé depuis 2017 mais remonte depuis 2022

**L'adage populaire prétend qu'aux chiffres, on peut faire dire ce que l'on veut.**

Ou peut-être, ce que l'on croit savoir. Cela se vérifie dans le domaine des statistiques, dont une interprétation rapide peut prêter le flanc à des biais d'analyse.

C'est le cas, par exemple, pour les dernières données de l'Insee Centre-Val de Loire en matière de démographie, qui font état d'une baisse de la population à Chartres, enregistrée entre 2017 et 2023 (*notre édition de vendredi*). En six ans, selon l'organisme, la population



**TENDANCE.** À Chartres, la population remonte, après une période de décrue. PHOTO D'ILLUSTRATION QUENTIN REIX

chartraine est ainsi passée de 38.578 âmes à 38.324, soit 254 habitants de moins.

### + 334 habitants sur un an

Mais la démonstration démographique ne vaut que sur la période étudiée (2017-2023) et ne permet donc pas de considérer cet écart comme une tendance baissière sur l'ensemble de la période observée.

Pour s'en convaincre, il suffit de consulter les données de l'Insee pour l'année 2022, qui établissent la population chartraine à 37.990 habitants, soit 334 de moins qu'en 2023. Ce chiffre démontre

que sur la période 2017-2023, la population a certes chuté, mais que la courbe s'est redressée durant la dernière année. ■

Sébastien Couratin

### INFO PLUS

**Recensement 2026.** L'année prochaine, le recensement de la population française débutera le jeudi 15 janvier, en France métropolitaine. Il s'achèvera le 14 février, pour les communes de moins de 10.000 habitants et le 21 février, pour les autres.